

SPECIALISATION DE 3^{ème} ANNEE

ACT'

Agir dans les organisations en transitions

GUIDE 2024-2025

Responsable de spécialisation : Geneviève Nguyen

Table des matières

I. Objectifs, compétences développées et champ d'emploi	Page 3
A. Objectifs généraux de la formation	Page 3
B. Compétences développées	Page 3
C. Champ d'emploi	Page 3
D. Méthodes pédagogiques et intervenants	Page 4
II. Organisation de la formation	Page 5
A. Structure de l'année	Page 4
B. Validation de l'année	Page 5
C. Liste des UE et crédits ECTS	Page 6
III. Programme semestre 9	Page 7
UE 1 Créer une organisation responsable	Page 7
UE 2 Accompagner les territoires et les filières en transition	Page 09
UE 3 Gérer autrement ou durablement les organisations	Page 12
UE 4 Concevoir des produits et services éthiques	Page 17
UE 5 Interroger les soutenabilités des systèmes d'acteurs	Page 20
IV. Projet de fin d'études	Page 23

I. OBJECTIFS, COMPETENCES DEVELOPPEES ET CHAMP D'EMPLOI

A. Objectifs généraux de la formation

Le coût de l'inaction dans les entreprises est de plus en plus élevé pour celles dépourvues de stratégies de transformation internes et externes. En effet, les questions sociales, environnementales et éthiques s'invitent au cœur du fonctionnement des entreprises et changent leur raison d'être. Et pourtant la transition vers un monde plus soutenable ne pourra pas se faire sans ces entreprises et les collectifs organisant les sociétés humaines.

En faveur des transitions

Les enjeux écologiques et sociétaux actuels obligent les organisations du secteur agricole et agroalimentaire à questionner leurs activités au regard de leurs dépendances aux bioressources, à la biodiversité, et plus généralement à l'écosphère. Ils incitent au développement dans ces organisations de nouvelles compétences, de nouveaux savoirs. Il peut s'agir d'être en capacité d'analyser l'impact de l'activité, de prioriser les urgences, d'identifier les vulnérabilités internes et externes à l'organisme ; de concevoir et d'accompagner les changements.

Dans un contexte économique, social, écologique et technique, marqué par diverses perturbations et en constante évolution, la spécialisation ACT' vise à développer l'attitude entrepreneuriale d'élèves ingénieurs agronomes souhaitant des changements culturels sur le plan des relations entre les acteurs, sur le plan des comportements et des formes de leadership. Ces compétences s'étendent à la compréhension des solidarités et des dynamiques collectives au sein d'une organisation particulière et entre les organisations. Il s'agit de se préparer à répondre aux défis managériaux de la complexité, des transitions vers la durabilité des systèmes agricoles et agro-alimentaires en s'investissant dans des projets entrepreneuriaux.

En complément du parcours scientifique et technique en sciences du vivant suivi sur les 2 premières années du diplôme d'ingénieur agronome, la spécialisation apporte une compréhension critique des enjeux théoriques et pratiques des transitions dans lesquelles les acteurs des milieux professionnels agricoles et agro-alimentaires doivent s'engager. Les élèves ingénieurs agronomes bénéficient d'apports scientifiques en gestion, en économie et en sociologie pour se former aux méthodes de management, de diagnostic et d'innovation vers des solutions plus soutenables.

B. Compétences développées

Les élèves-ingénieurs ont acquis pendant deux ans un large bagage pluridisciplinaire en sciences de l'ingénieur, en agronomie et production agricole, en biochimie, enzymologie, microbiologie et technologies alimentaires, en sciences économiques, sociales et de gestion sur le secteur agricole et agroalimentaire. Cette année de spécialisation permet de professionnaliser l'ingénieur et de lui apporter des compétences et des capacités à :

Capacité à mobiliser des connaissances de différentes natures :

- Connaissances sur la structure, le fonctionnement des entreprises comme des autres organisations (association, fondation, groupement professionnel et interprofessionnel, cluster, filière, pôle de compétitivité) ;
- Connaissances sur l'évolution des systèmes sociaux, économiques et du management à différentes échelles et dans un contexte de transitions.

Capacité à appliquer les méthodes et les techniques de traitement de l'information du manager dans différents domaines allant de la politique générale de l'entreprise ou à la communication en milieu professionnel en passant par la gestion de projet et l'usage d'outils numériques dédiés.

Capacité à concevoir des solutions à se projeter dans l'action dans un environnement complexe et à convaincre ses interlocuteurs :

- en s'investissant en équipe dans une mission d'étude visant à diagnostiquer la situation d'un ensemble d'acteurs socio-économiques (entreprises, collectivités)
- en s'investissant en équipe dans un projet de création d'une entreprise viable et responsable.

C. Champs d'emplois

Secteurs : secteurs agro-alimentaires, les cosmétiques, la distribution, la banque-assurance, le conseil, l'audit, le développement local et l'économie sociale et solidaire, les services publics.

Types d'entreprise et d'organisation :

- Tous les types d'entreprise (groupes, entreprises indépendantes), de toutes tailles (grande entreprise, ETI, PME, micro entreprise), et dans des contextes professionnels variés : sociétés industrielles ou de services et de conseils, bureaux d'études, start-up, coopératives,
- groupements professionnels, autres associations,
- collectivités locales, agences et organismes publics, ONG.

Fonctions :

- ✓ des **fonctions transversales du management** de projets définies en termes de **chargé/responsable de mission** au sein d'un organisme socio-économique sur des projets en innovation, d'organisation de filière, montage de partenariats, de développement durable, d'éco-conception, d'économie circulaire.
- ✓ **des fonctions spécifiques à un département de l'entreprise :**
 - manager ou chargé de mission RSE¹, ODD²
 - agrifood-chain Manager
 - assistant ou chef de produit, category manager, trade marketing
 - assistant ou chef de secteur, responsable de clientèle
 - chargé ou responsable de communication.
- ✓ **des fonctions correspondant au cœur de métier de l'organisme :** consultant (études), conseillers, auditeur
- ✓ et pourquoi pas : **créateur d'entreprise.**

D. Méthodes pédagogiques et intervenants

a. Approche pédagogique

L'ensemble de la formation alterne : cours magistraux, TP, TD, et mises en situation sur des plateformes technologiques. On distingue les UE ressources qui complètent la formation des deux années précédentes et les 2 UE projet qui permettent de mobiliser les compétences acquises.

Des conférenciers extérieurs et des visites d'entreprises complémentaires contribuent à illustrer et contextualiser les apprentissages fondamentaux.

b. Équipe pédagogique

La formation pédagogique est portée par l'équipe pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs de l'ENSAT du département « Sciences Économiques, Sociales et de Gestion » composée de : Valérie Barraud-Didier, Julien Brailly, Pascale Château-Terrisse, Geneviève Nguyen, Valérie Olivier-Salvagnac, Frédéric Pichon, François Purseigle, Mathieu Colléter. Ces enseignants-chercheurs sont membres de l'Unité Mixte de Recherche AGIR - Agroécologie-Innovations - Territoires (UMR 1248 INRAE/Toulouse INP).

Rôle du responsable de la spécialisation

Le responsable de la spécialisation élabore avec l'équipe pédagogique, le programme des enseignements. Il s'assure de sa mise en œuvre et veille ainsi à la coordination des enseignants de la spécialisation. Il construit l'emploi du temps avec l'appui conjoint de l'équipe pédagogique et des services de la scolarité.

Interlocuteur clé des élèves, il veille au bon déroulement des enseignements et fait régulièrement un point avec les élèves à chaque moment fort du programme. Il veille avec l'équipe pédagogique et les services de la scolarité à la progression de l'élève tout au long de son cursus de dernière année et jusqu'à la remise de son diplôme. Pour cela, il assure l'interface entre les étudiants, les enseignants, les intervenants et la scolarité, exerce un rôle de veille et d'alerte en cas de dysfonctionnements avérés (absences non justifiées, comportements inappropriés...) et développe des temps de dialogue pour participer à l'amélioration continue de la spécialisation (réunions de rentrée et bilan, points ponctuels de rencontre).

Le responsable de spécialisation organise des entretiens avec chaque élève, à sa demande (notamment à la rentrée), à la demande de l'élève (notamment lorsqu'il s'agit de valider les missions en entreprise du semestre 10). Ainsi, chaque élève est suivi dans l'avancement de son projet professionnel, dans le choix de son stage et dans la définition de ses missions de PFE. Il organise avec l'équipe pédagogique l'accompagnement du projet de fin d'études de chaque étudiant (identification du tuteur et du second correcteur notamment, rappel du cahier des charges du PFE et des principaux jalons).

¹ Responsabilité Sociétale des Entreprises

² Objectifs de Développement Durable

II. ORGANISATION DE L'ANNÉE

A. Structure de l'année

L'année se décompose en deux temps complémentaires : 5 mois à l'ENSAT et 6 mois de stage dans une entreprise ou un organisme. Les 5 mois à l'ENSAT (fin septembre à fin février) visent à apporter une formation en rapport aux objectifs d'apprentissage visés. Le stage de 6 mois en entreprise (mars à septembre) permet un approfondissement dans un domaine choisi par l'étudiant. Encadré par un maître de stage et un enseignant, l'étudiant doit réaliser un travail personnel de nature professionnelle qui doit à la fois répondre à la demande de l'entreprise, témoigner de ses qualités intellectuelles et humaines et lui permettre de poursuivre sa formation dans le domaine d'activité retenu.

La formation en spécialisation est donc constituée de 2 blocs : les enseignements du semestre 9 puis, au semestre 10, le projet de fin d'étude. Le programme de formation permet d'acquérir 30 ECTS par semestre

Le semestre 9

Les enseignements sont organisés en Unités d'Enseignements (UE). Ces UE peuvent elles-mêmes être subdivisées en modules.

Le programme des UE et des modules à suivre pendant le semestre 9 dépend du statut de l'élève :

- FISE : élève en Formation Ingénieur sous Statut Étudiant
- FISA : élève en Formation Ingénieur sous Statut Apprenti ou Alternant en contrat de professionnalisation

Ce programme est présenté dans *le tableau de synthèse à la page suivante*.

Les volumes horaires affichés comptabilisent les heures en présentiel avec les intervenants, les sessions de travail de groupe avec suivi, les temps de travail en autonomie en groupe ainsi que les moments de restitution de projet ou d'examen.

La présence est obligatoire à tous les enseignements. Cette assiduité est exigée quelles que soient les conditions de suivi des enseignements (en salle ou en visioconférence). **Toute absence doit être signalée à l'enseignant responsable de la spécialisation et à l'enseignant concerné.** Elle **doit être justifiée**. Les certificats médicaux ou autre pièces justificatives doivent être remis au service de la scolarité. Quel que soit le motif de l'absence, l'élève doit s'engager à rattraper les enseignements et travaux manqués. Si nécessaire, l'élève peut demander la mise en place d'un calendrier spécifique avec les enseignants concernés et le responsable de la spécialisation.

Le semestre 10

Le projet de fin d'étude : ce bloc correspond à l'UE 8. Il s'appuie les missions réalisées dans un organisme d'accueil pendant 6 mois, dans le cadre d'une convention de stage, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation. Le projet de fin d'étude (PFE) donne lieu à la rédaction d'un mémoire et fait l'objet d'une soutenance en septembre.

B. Validation de l'année

La troisième année est validée lorsque l'élève a obtenu 60 crédits ECTS. Chaque élève bénéficie d'une et une seule session de rattrapage pour les unités d'enseignement suivies à l'ENSAT (semestre 9).

Le rattrapage est ouvert aux élèves qui ont obtenu moins de 10 dans une « UE Ressources » et à ceux qui n'ont pas validé une « UE Projet » ou une « UE entreprise » (FISA/contrats de professionnalisation).

Validation des UE Ressource

Chaque UE est validée lorsque la note moyenne est égale ou supérieure à 10/20 et la note obtenue à chaque ECUE est supérieure ou égale à 7/20. La validation donne lieu à l'obtention des crédits associés à cette UE.

Validation des UE Projet

Chaque UE est validée lorsque la note moyenne est égale ou supérieure à 10/20 pour chacun des apprentissages critiques constituant l'évaluation des compétences de l'UE. La validation donne lieu à l'obtention des crédits associés à cette UE.

Validation des UE Entreprise

L'UE Entreprise en 3^{ème} année est validée lorsque les missions semestrielles ont permis l'acquisition de compétences attendues au moment de l'évaluation sur la base d'un référentiel de compétences et de l'appréciation du degré d'atteinte des objectifs d'acquisition de compétences. L'acquisition des compétences est alors validée ou pas.

Tout étudiant ajourné à une UE doit prendre contact avec l'enseignant responsable et en informer le responsable de spécialisation. Pour les enseignements du semestre 9 : les modalités de l'examen de rattrapage sont précisées par l'enseignant ou les enseignants de l'UE concernée.

Projet de fin d'études

Sa durée est de 24 semaines maximum.

L'obtention de 30 ECTS pour le Projet de Fin d'Études est conditionnée par l'obtention **d'une note de 10/20 pour chacun des trois composants : stage, rapport écrit et présentation orale** et s'appuie sur une grille critériée commune à tous les PFE de l'ENSAT.

Il doit être soutenu avant le 30 septembre, fin de la scolarité de 3ème année ou avant la date de fin de contrat d'apprentissage ou d'alternance. Dans le cas exceptionnel de soutenances ayant lieu après le 30 septembre, la validation de l'année sera prononcée en conseil des enseignants de décembre.

Le jury de soutenance comprend au moins trois personnes : le maître de stage ou le tuteur de la structure d'accueil, le tuteur pédagogique de l'élève, un autre enseignant jouant le rôle de rapporteur. Le « jury » est désigné par le responsable de la spécialisation après consultation de l'équipe pédagogique.

Si, à l'issue de la soutenance, le projet de fin d'études n'est pas validé, l'étudiant bénéficie d'une seconde session et devra remettre un nouveau rapport pour le 31 octobre, et éventuellement procéder à une nouvelle soutenance. Dans ce cas, la validation de l'année sera prononcée en conseil des enseignants du décembre.

C. Liste des Unités d'enseignement et crédits ECTS

UE et ECTS FISE

	Temps FISE	Temps FISA	Crédit ECTS FISE	Crédit ECTS FISA
UE 1 : Créer une organisation responsable	100	100	6	6
UE 2 : Accompagner les territoires et les filières en transition	100	100	6	6
UE 3 : Gérer autrement ou durablement les organisations	104	57	6	4
3.1. Stratégie d'entreprise	39	39		
3.2. Évaluation financière et économique d'un projet	18	18		
3.3. Du faire soi-même au faire ensemble	16			
3.4 RSE	31			
UE 4 : Concevoir des produits et services éthiques	98	49	5	3
4.1. Processus d'innovation	24	24		
4.2. Marketing et Panel distributeur	50	25		
4.3. Du consommateur au consomm'acteur	25			
UE 5 : Interroger les soutenabilités des systèmes d'acteurs	81		6	
5.1 Réseaux numériques & organisations	30			
5.2 Bioéconomie et Économie circulaire	16			
5.3 Management de projets AGILE	15			
5.4 Économie Sociale et solidaire	20			
Sport			1	1
Total heures	483	306	30	20

III. PROGRAMME DU SEMESTRE 9

UE 1 : Projet 1 CREA « Créer une organisation responsable »		
Code : PROJET CREA	Nombre d'heures programmées : 100	ECTS : 6
Enseignant responsable : Frédéric PICHON frederic.pichon@toulouse-inp.fr		
Intervenants : Pascale CHATEAU-TERRISSE		
Compétences mises en œuvre et évaluées : Concevoir - Gérer - Valider		

Introduction

La finalité de l'UE est de favoriser l'insertion du futur ingénieur agronome dans un futur environnement professionnel créatif, innovant en phase avec l'évolution des systèmes agro-alimentaires ou agro-industriels. L'UE constitue une mise en situation de projet de création d'entreprise. Cette expérience vise à :

- la maîtrise des différents aspects du fonctionnement d'une entreprise ;
- l'appropriation de la démarche entrepreneuriale et de l'esprit d'entreprise ;
- l'expérimentation des différentes étapes de création d'une activité économique ainsi que leur articulation allant de l'idée au business plan ;
- la maîtrise des documents de gestion d'une entreprise ou d'un projet.

Les projets de conception peuvent être poursuivis au-delà de l'UE et devenir des projets professionnels d'entrepreneuriat dès la fin du semestre 9.

Objectifs d'apprentissage

Le projet : il s'agit de créer une entreprise sur la base du lancement d'un produit ou d'un service. Ces produits ou services ne sont pas nécessairement innovants mais doivent valoriser la formation reçue à l'ENSAT. Ce projet doit être "réaliste", autrement dit construit dans la perspective de le mettre en œuvre à la fin de la formation si ses promoteurs en ont envie. **Il doit donc s'appuyer sur les ressources que les élèves sont capables de mobiliser en sortant de l'ENSAT**, voire sur les moyens d'une entreprise susceptible d'accueillir le projet.

Lien avec le référentiel de compétences

L'UE forme aux jalons de compétences suivants :

- Compétence CONCEVOIR jalon 3 - Innover en tenant compte d'un contexte
- Compétence VALIDER jalon 3 - Adapter la méthodologie à la complexité des données ou aux conséquences de la (non-) validation
- Compétence COMMUNIQUER jalon 3 - Représenter une entité (soi-même, un groupe de travail, un organisme, une entreprise) et s'exprimer face à un public extérieur
- Compétence GERER jalon 3 - Mener un projet complexe multi-acteurs, en autonomie

Description du projet

Il s'agit de réaliser l'ensemble de l'étude préparatoire à la création d'une entreprise : définition du produit/service et du marché ; mise au point technique du produit/service ; définition du procédé technique et des moyens de production/organisation nécessaires (matériel, bâtiments, hommes) ; étude marketing amont et aval ; analyse économique du projet ; montage financier ; localisation ; définition des compétences humaines. L'objectif est donc d'une part d'imaginer le couple produit/service-marché sur lequel les élèves souhaitent travailler, puis de vérifier la pertinence de ce choix (évaluation du marché, mise au point technique du produit, évaluation économique, possibilité d'approvisionnement).

Approche pédagogique

Séances créativité

Lors des 1^{ère} et 2^{ème} séances : brainstorming par groupe d'élèves travaillant sur une même thématique et identifiant des idées de produits ; sélection de l'idée ; présentation devant les élèves et l'équipe ; validation.

Séances Méthodologie

- Méthodo 1 : Introduction à la création d'entreprise
- Méthodo 2 : Plan d'affaires et gestion de projet

- Méthodo 3 : Étude de marché qualitative et positionnement de l'idée
- Méthodo 4 : Plan de financement
- Méthodo 5 : Étude de faisabilité économique
- Méthodo 6 : Plan de vente et stratégie commerciale

Et des suivis hebdomadaires.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Compétences et apprentissages évalués :

CONCEVOIR : Innover en tenant compte d'un contexte

- Animation et application de méthodes de créativité pour élaborer un nouveau concept de produit ou service
- Positionner un produit ou un service par rapport à un marché (consommateur, concurrence)
- Proposer une méthode pour résoudre un problème (pour l'obtention d'un prototype en fonction des contraintes techniques et de marché)
- Adapter les solutions en fonction des opportunités et des risques

VALIDER : Adapter la méthodologie à la complexité des données ou aux conséquences de la (non-) validation

- Manipuler des données complexes par leur hétérogénéité ou leur taille (développement, marketing, recherche, ...)
- Evaluer la responsabilité et les conséquences de la décision et des résultats
- Evaluer un marché en vue d'induire un changement

GERER : Mener un projet complexe multi-acteurs, en autonomie

- Identifier les parties prenantes ainsi que leur influence sur le projet et déterminer les actions et interactions avec elles
- Piloter les ressources du projet (finance, humaines, matérielles) et les risques
- Clôturer le projet : évaluation des coûts et d'un calendrier de déploiement

Modalités d'évaluation :

Evaluation formative :

- Du poster de présentation,
- Du pitch.

Evaluation certificative (Soutenances de fin de projet) : (60 % écrit – 40 % oral)

- Du business plan,
- Des prévisions financières,
- De la restitution orale.

Les consignes et les grilles d'appréciation sont communiquées en cours. Une note collective est attribuée pour chaque groupe. Les modalités de rattrapage sont définies par l'enseignant responsable et dépendent des faiblesses des livrables du projet.

Organisation

Les élèves bénéficient d'un suivi pédagogique régulier par le responsable de l'UE (F. Pichon) accompagné d'enseignants dans différentes disciplines. Quelques apports extérieurs (conférences) sont prévus sur des sujets particuliers comme l'organisation des circuits de distribution ou la propriété intellectuelle. De plus, les enseignements des autres UE de la spécialisation apportent des compléments méthodologiques et conceptuels favorisant l'avancée des travaux.

Le déroulement de l'UE se décompose en deux temps :

- créativité et sélection du projet (3 à 4 semaines) ;
- étude de faisabilité (de l'ordre de 12 semaines, jusqu'à début février) donnant lieu à la rédaction d'un plan d'affaires et à la présentation orale du projet.

Bibliographie

- LEGER-JARNIOU C., CERTHOUX G., DEGEORGE JM, LAMETA N. et al., (2016), entrepreneuriat, collection openBook, Dunod.
- PAPIN R. (2015) *la création d'entreprise*, Paris, Dunod.
- MISNER I., (2012) réussir grâce au bouche à oreille : 52 stratégies pour un Networking performant, Dunod.

UE 2 : Accompagner les territoires et les filières en transition		
Code : Projet Mission & Etude	Nombre d'heures programmées : 100	ECTS : 6
Enseignant responsable : François Purseigle francois.purseigle@toulouse-inp.fr		
Intervenants : Mathieu Colléter & professionnels		
Compétences mises en œuvre et évaluées : Diagnostiquer - Conseiller - Communiquer		
<ul style="list-style-type: none"> - Faire le diagnostic d'un système de production agricole ou agro-alimentaire - Accompagner une collectivité territoriale dans l'élaboration et la mise en œuvre de réponses à diverses problématiques en lien avec le développement durable des territoires - Accompagner les agriculteurs et les entreprises agricoles dans le changement de leurs pratiques (techniques, organisationnelles...) et de leurs stratégies (reconception de systèmes de production) vers plus de durabilité - Accompagner une entreprise dans l'élaboration et la mise en œuvre de solutions durables d'organisation, de méthodes ou d'outils - Restituer oralement un travail (devant des commanditaires, citoyens, autorités, collectivités) 		

Introduction

La finalité de l'UE est de préparer le futur ingénieur agronome à la maîtrise de la démarche de diagnostic d'une réalité socio-économique dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, des industries associées, en lien avec le développement territorial. L'approche sociologique de l'ingénieur permet de traiter des questions de coordination, de gouvernance et de relations marchandes entre une entreprise et ses parties prenantes : il s'agit d'appréhender la singularité et les principes de gouvernance de ces organisations ; d'identifier les enjeux des actions collectives ; de dialoguer avec des organisations professionnelles et comprendre leurs préoccupations ; et d'animer à leur intention une réflexion socio-économique sur leur situation et leur avenir. L'UE vise aussi à conforter les premiers acquis en management de projet et prépare à la construction/énonciation d'une problématique en lien avec des acteurs de terrain.

Cette UE s'inscrit dans le cadre de la chaire In'FAAQT (<https://infaaqt.com>). Première chaire d'enseignement et de recherche dédiée aux démarches de qualification en agriculture, la Chaire In'FAAQT - « Innover dans les Filières Agricole et Agroalimentaires, la Qualité et les Territoires » - a pour objectif d'accompagner la transition des entreprises agricoles et agroalimentaires par l'innovation socioéconomique au sein des filières qualité en France. Ancrage territorial, renouvellement des générations, gouvernance et action collective, chaîne de valeur, durabilité environnementale, nouvelles attentes des consommateurs, ...

Son programme s'incarne autour d'actions de recherche, de formation et de diffusion au plus grand nombre des éclairages scientifiques générés en lien étroit avec les professionnels du secteur.

Objectifs d'apprentissage

- Élaborer un diagnostic des actions portées par des organisations agricoles, aquacoles, et agro-alimentaires (coopérative, interprofession, entreprise, syndicat de producteurs...) à partir d'enquêtes et de rencontre avec des acteurs socio-économiques dans un territoire délimité.
- Mener un projet de terrain commun à une trentaine de personnes, s'organiser en sous-groupes, sur une courte durée.
- Savoir organiser une étude complexe autour d'une question centrale, définir des hypothèses de travail conduisant au choix des modalités du recueil des informations et de restitution
- Préparer, réaliser, analyser une série d'enquête sur le terrain.
- Produire des notes de synthèse et communiquer les résultats du diagnostic auprès des acteurs concernés.

Lien avec le référentiel de compétences

Compétences	Apprentissages critiques
Diagnostiquer, de la réalité au problème	
Produire un rapport d'opportunités de développement en proposant une démarche	- Sélectionner des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
	- Énoncer des pistes de développement et les justifier
Conseiller	
Anticiper, impulser des changements (vers du conseil stratégique)	- Accompagner les acteurs dans la construction d'une vision d'avenir, et dans l'anticipation de situations d'incertitude pour éviter des situations controversées
	- Co-construire des scénarii prospective - d'innovations en considérant les enjeux avec une approche multi-niveaux et multi-acteurs

	- Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue (suivi post décision, feed-back, démarche itérative)
Communiquer	
Représenter une entité (soi-même, un groupe de travail, un organisme, une entreprise) et s'exprimer face à un public extérieur	- Informer un public extérieur des résultats obtenus dans le cadre d'un projet (développement, marketing, recherche, ...)
	- Sensibiliser un public à des questions d'avenir (durabilité, choix politiques, préoccupations environnementales, trajectoires de changement, ...)
	- Convaincre et négocier pour arriver à mener à bien un projet (obtenir un emploi, un financement, un partenariat, des données, ...)

Programme

Volet 1 : Préparation de la mission

- Analyse du contexte de l'étude (apports théoriques et analyses documentaires)
- Préparation de l'enquête de terrain (apports méthodologiques et déploiement d'une méthode de gestion de projet) : identification des hypothèses de travail, élaboration d'une grille d'entretien, d'une méthodologie d'analyse, prise de rendez-vous avec les professionnels, organisation concrète du déplacement de terrain.

Volet 2 : Enquêtes sur le terrain (déplacement d'une semaine³)

- Réalisation des entretiens individuels (semi-directifs, enregistrés)
- Observations de terrain
- Visites complémentaires
- Débriefing quotidien sur place + coordinations entre les sous-groupes

Volet 3 : Traitement des résultats

- Premiers traitements des données : mise en forme et descriptions des jeux de données
- Traitements statistiques des données
- Analyse des résultats (analyse thématique, analyse textuelle, analyse de réseaux)

Volet 4 : Production de documents de synthèse et restitution orale

- Diffusion des résultats auprès des professionnels
- Exposé des résultats devant les acteurs invités.

Format d'évaluation (voir grille acquisition de compétences)

- Évaluation collective (50%) s'appuyant sur le déroulement du projet, la gestion du projet, l'analyse des données et la restitution (écrite et orale) des résultats par les différents sous-groupes. Les *critères d'évaluation* sont : la maîtrise des outils de gestion d'un projet, la dynamique de groupe, autonomie et prise d'initiatives, la qualité du contact avec le terrain, la rigueur méthodologique, la qualité de l'exposé oral et du rapport écrit.
- Évaluation individuelle (50%) : examen écrit à la fin de l'UE avec des questions ouvertes portant sur les éléments de connaissance et sur les compétences (argumentation, synthèse, prise de recul) que les élèves ont pu acquérir à l'issue du projet.

La note finale individuelle obtenue peut être modulée en fonction du degré d'implication de l'élève dans l'UE.

Modalités de rattrapage : seule l'épreuve écrite individuelle peut faire l'objet d'un rattrapage.

Bibliographie

- BEAUD S., WEBER F. (1997), *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Collection Guides, 1997, 327p.
 COMBESSIE J.C. (1999), *La méthode en sociologie*, La découverte, Collection Repères, Paris, 123p.
 ERBES-SEGUIN S. (2004), *La sociologie du travail*, La Découverte, Repères, 121p.
 FOURNIER P., ARBORIO A.-M., COHEN Y. (2008), *Observer le travail*, La Découverte.
 FRANCOIS P. (2008), *Sociologie des marchés*, Armand Colin, Collection U.
 HERVIEU B., PURSEIGLE F. (2013), *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, Collection U. 320p.
 LAZEGA E. (2014), *Réseaux sociaux et structures relationnelles* Poche, Collection Que-sais-je ?, PUF.
 THUDEROZ C. (2010), *Sociologie des entreprises*, La Découverte, Repères, 126p.

³ Il est recommandé aux élèves de noter dès la rentrée, ce déplacement sur le terrain pendant toute la semaine sur leur agenda et de ne prendre aucun rendez-vous important (exemple recrutement en stage) pendant cette semaine-là.

UE 3. Gérer autrement ou durablement les organisations		
Code :	Nombre d'heures programmées : FISE 105 / FISA 58	ECTS : 6 ; 4
Enseignant responsable : Valérie Barraud-Didier		
Intervenants : Valérie Barraud-Didier, Pascale Château-Terrisse, Geneviève Nguyen, Géry Schneider		
ECUE : 3.1. Stratégie d'entreprise 3.2. Évaluation financière et économique d'un projet 3.3. Du faire soi-même au faire ensemble 3.4. RSE		
UE Ressource nécessaire pour les projets Mission & Etude et Création d'entreprise responsable		

Objectifs d'apprentissage de l'UE

- Réaliser une analyse d'une entreprise et de son environnement
- Identifier les différentes approches de gestion et d'évaluation de projets
- Maîtriser les méthodes et les outils de conception d'une solution, de structuration, d'évaluation et de pilotage d'un projet

Lien avec le référentiel de compétences pour l'UE

- Diag. 3.1. : Sélectionner et mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- Diag. 3.2. : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux

ECUE 3.1 – Stratégie d'entreprise et bien commun

Objectif d'apprentissage

Réaliser une analyse d'une entreprise et de son environnement en mobilisant les méthodologies et concepts du management stratégique en vue d'identifier des choix stratégiques pertinents pour l'entreprise tout en étant au service du bien commun

Lien avec le référentiel de compétences

L'ECUE 3.1. Stratégie d'entreprise et bien commun forme aux deux apprentissages critiques de la compétence DIAGNOSTIQUER

- Diag. 3.1. : Sélectionner et mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- Diag. 3.2. : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux

Description de l'enseignement

- Le diagnostic stratégique (externe et interne)
- Les choix stratégiques (stratégies de domaines et de portefeuille)
- Les modalités de développement stratégiques (croissance interne et externe, développement en partenariat, stratégies de globalisation)

Approche pédagogique

Cours classiques et inversés, études de cas, travail en autonomie

Modalités d'évaluation des apprentissages

Apprentissages évalués :

L'ECUE 3.1 *Stratégie d'entreprise et bien commun* évalue l'apprentissage critique Diag. 3.1 de la compétence DIAGNOSTIQUER

Modalités d'évaluation :

Évaluation collective (4 étudiants par groupe) consistant en la réalisation d'une monographie d'entreprise : restitution orale de 25 minutes et restitution écrite de 15 pages

Organisation

Cet ECUE s'organise de la façon suivante :

Séance	Programmation	Thèmes traités
Séance 1	4 heures CM	Introduction et Diagnostic stratégique externe
Séance 2	4 heures (2 heures TPA + 2 heures TD)	Etude de cas Diagnostic stratégique externe
Séance 3	4 heures CM	Diagnostic stratégique interne
Séance 4	4 heures CM	Choix stratégiques
Séance 5	4 heures CM	Modalités de développement stratégique
Séances 6, 7 et 8	12 heures TPA (3 séances de 4 heures)	Elaboration monographie
Séances 9 et 10	4 heures TD (2 séances de 2 heures)	Restitution des monographies

Heures programmées dans l'emploi du temps : 36 heures (16h CM + 6h TD +16h TPA)

Modalités de fonctionnement

Présence obligatoire comme pour tous les ECUE de la spécialisation

Bibliographie

JOHNSON Gerry, WHITTINGTON Richard, SCHOLLES Kevan, ANGWIN Duncan, REGNIER Patrick, FRERY Frédéric (2023), *Stratégique*, Pearson Education, 13ème édition
GARRETTE Bernard, LEHMANN-ORTEGA Laurence, LEROY Frédéric, DUSSAUGE Pierre, DURAND Rodolphe (2019), POINTEAU Bertrand, SIBONY Olivier, *Strategor, La référence en stratégie, de la start-up à la multinationale*, Dunod, 8ème édition

ECUE 3.2 – Evaluer financièrement et économiquement un projet : pratiques et critiques de l'investissement

Objectifs d'apprentissage

A l'issue de l'ECUE 3.2 l'élève sera capable de :

Reconnaitre, calculer, analyser et critiquer des ratios comptables et financiers permettant d'évaluer les performances financières (rentabilité, profitabilité et productivité, ROI (retour sur investissement), ROE (retour sur les fonds propres), ROA (retour sur les actifs), effet de levier, délai de récupération, valeur actuelle nette, taux de rendement interne) d'une entreprise existante ou en création ou d'un projet d'investissement.

Lien avec le référentiel de compétences

L'ECUE 3.2 : *Evaluer financièrement et économiquement un projet : pratiques et critiques de l'investissement* forme aux deux apprentissages critiques de la compétence DIAGNOSTIQUER

- Diag. 3.1. : Sélectionner des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- Diag. 3.2. : Enoncer des pistes de développement et les justifier

Description de l'enseignement

Le programme s'étend sur 3 séances de cours et de présentation de cas ainsi que 2 séances de td et 2 séances de travaux en autonomie.

Il commence par une séance de TD et une séance en autonomie afin que les étudiants se remettent en tête les éléments fondamentaux de l'analyse comptable et financière et sachent distinguer un investissement d'autres opérations comptables et financières.

Il se poursuit par des cours qui permettent d'appréhender les notions de rentabilité, profitabilité et productivité dans le secteur agricole par l'approche comptable et par l'étude de projets d'investissements. Ces connaissances permettent d'aborder les techniques financières (i.e. de capitalisation et d'actualisation), d'en montrer leur force dans les processus de financiarisation y compris des terres agricoles mais aussi leurs limites (préférence pour le présent et court-termisme, sous-évaluation des risques autres qu'économiques, endettement, découplage rentabilité financière et rentabilité économique durable, financiarisation des marchés des matières premières agricoles ...). Ces techniques financières se comprennent également

comme la résultante de stratégies commerciales (profitabilité) et productives (productivité). Elles sont mises en œuvre dans les remboursements d'emprunt et dans les comparaisons de projet d'investissement par des techniques de calculs et des ratios. Ces séances complètent, le cours de méthodologie dispensé dans l'UE1 (création d'une entreprise responsable) sur l'analyse financière (révision des bases et approfondissement de l'analyse financière à travers l'étude d'un cas d'une entreprise agroalimentaire).

Heures programmées dans l'emploi du temps : 26.5 heures (9h CM + 6h TD +6h TPA)

Bibliographie

ALVA M. (2012), « *Comprendre l'analyse financière* », éditions Vuibert
SOLNIK B. (2005), « *Gestion financière* », éditions Nathan
LEBIDOIS J.(2013), « *Finance pour les ingénieurs – la valorisation des projets* », éditions Maxima
THOMAS Ph. (2010), « *Ingénierie financière* » éditions Banque

Format de l'évaluation

La validation du module s'appuie sur un QCM. La seconde session correspond au même type de sujet. Les acquis de compétences sur ce sujet sont évalués de façon complémentaire dans le cadre de l'UE1 : élaboration du business du projet de création d'entreprise.

ECUE 3.3 Du faire soi-même au faire ensemble

Objectifs d'apprentissage

A l'issue de l'ECUE 3.3, l'étudiant est capable de

- Identifier, schématiser et caractériser les différentes modalités de coordination intra et inter-organisation constitutives d'une organisation économique (relations contractuelles, action collective)
- Caractériser les différents types d'organisation économique (entreprise traditionnelle, entreprise de l'économie sociale et solidaire...), au prisme des différentes modalités de coordination et de leur gouvernance
- Comprendre les déterminants du déploiement organisationnel et spatial des stratégies d'une entreprise à différentes échelles (du local au global)
- Diagnostiquer les points forts et points faibles de ce déploiement organisationnel et spatial
- Identifier les possibilités d'innovation organisationnelle pour déployer des projets répondant aux enjeux des transitions (RSE, économie circulaire...)

N.B. Cette ECUE est complémentaire à ECUE 3.1 car il s'intéresse à la manière dont une entreprise déploie une stratégie sur le plan organisationnel. Il éclaire également ECUE 5.2 sur l'économie circulaire et 5.4 l'économie sociale et solidaire en présentant et discutant les enjeux organisationnels associés à ces formes innovantes d'organisations productives.

Lien avec le référentiel de compétences

L'ECUE 3.3 forme aux deux apprentissages critiques de la compétence DIAGNOSTIQUER

- Diag. 3.1. : Sélectionner des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- Diag. 3.2. : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux

Description de l'enseignement

Cet enseignement mobilise des outils analytiques issus de l'économie des organisations et de la gestion. Il développe quatre thématiques :

- 1) L'entreprise, une organisation économique définie par sa structure de relations contractuelles et sa gouvernance
- 2) La décision de faire soi-même, faire-faire ou faire-avec, et les relations interentreprises
- 3) Le déploiement organisationnel de la stratégie d'entreprise
- 4) La construction des chaînes de valeur et stratégie d'organisation spatiale

Approche pédagogique

Cours mixant enseignement magistral et TD, cours inversés, étude de cas, travail en autonomie (TA)

Organisation

Cette ECUE comprend 5 séances en présentiel alternées avec des séances de TA. Dès la première séance en présentiel, par groupe, les étudiants choisissent un cas d'entreprise à étudier qui servira de fil rouge à l'enseignement. Les séances en présentiel sont structurées autour d'un temps d'acquisition des outils analytiques et d'échange sur les cas d'entreprise étudiés, selon une progression qui permet de répondre aux objectifs d'apprentissage indiqués. Ces séances en présentiel sont précédées par des TA pour effectuer les lectures et les exercices fournis en début de l'ECUE. La dernière séance correspond à la restitution orale des cas étudiés.

Modalités d'évaluation des apprentissages :

L'évaluation porte sur une présentation orale par groupe du cas étudié avec un support de présentation détaillé (70%) et une analyse comparative des cas réalisée collectivement (30%).

L'épreuve de la session 2 est un écrit individuel consistant à répondre à une question portant sur une entreprise (accès à des documents sur l'entreprise).

Bibliographie

BAUDRY B. (2005) *L'économie des relations interentreprises*. Coll. Repères, Paris : Editions La Découverte

BAUDRY B., DUBRION B. (2009) *Analyses et transformations de la firme. Une approche pluridisciplinaire*. Coll. Recherches, Paris : La Découverte.

BERGER S. (2005) *Made in Monde. Les nouvelles frontières de l'économie mondiale*. Paris : Editions du Seuil.

EL MOUHOUD MOUHOUD (2006) *Mondialisation et délocalisation des entreprises*. Collection Repères, Paris : La Découverte.

GEREFFI G. et FERNANDEZ-STARK K. (2011) *Global value chain analysis: a primer. Center on Globalization, Governance & Competitiveness (CGGC), Duke University, North Carolina, USA, 40p.*

MENARD C. (2012) *L'économie des organisations*, Paris : Editions La Découverte

ZIMMERMAN J.B. (2000) « De la proximité dans les relations firmes-territoires : nomadisme et ancrage territorial », In *Dynamiques de Proximité*, J.P. Gilly et A. Torre (sous la direction de), Coll. Emploi, Industrie et Territoire, Paris : L'Harmattan, pp. 225-249.

ECUE 3.4 Responsabilité Sociale de l'Entreprise

Objectifs

Se familiariser avec la notion de Responsabilité Sociale d'Entreprise, comprendre ses fondements et les enjeux sociétaux associés.

Identifier les éléments permettant de passer du concept de RSE à sa mise en œuvre opérationnelle (stratégies, acteurs)

Etre capable d'analyser et évaluer la démarche RSE globale d'une entreprise agricole ou dans le secteur agroalimentaire.

A l'issue de cette UE, les étudiants doivent être capables de maîtriser de concepts et d'outils méthodologiques pluridisciplinaires leur permettant

- De caractériser les conditions de mise en œuvre d'une démarche RSE ;
- De porter un diagnostic sur la démarche RSE et d'identifier les options d'amélioration ;
- D'identifier et de caractériser la diversité et singularité des organisations de l'ESS ;
- De porter un diagnostic sur leur fonctionnement, et d'identifier leurs apports et limites au regard des finalités de ces organisations.

Lien avec le référentiel de compétences

Cette UE cible principalement la compétence « Diagnostiquer »

Approche pédagogique

Etudes de cas comparées d'entreprises ayant développé une démarche RSE et d'organisations de l'ESS, articulées à des visites et/ou conférences par des professionnels et des cours magistraux introductifs.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Evaluation du cas (note de synthèse de 4 pages et présentation orale) réalisé en petits groupes.

L'équipe pédagogique vous demandera également d'autoévaluer les apprentissages réalisés de l'ensemble de l'UE, en remplissant une fiche qui vous sera distribuée au début du module. Le rendu de cette fiche sera noté et comptera pour 10% de la note finale.

Organisation et contenu

Cas menés par petits groupes ponctués par des visites et/ou conférences, et quelques cours magistraux introductifs.

- Séances 1 à 3 : cours, analyse de vidéos et d'articles, débats mouvants sur sujets controversés de la RSE (9h)
- Séance 4 : fresque de la RSE (3h)
- Séance 5 : autonomie sur les cas Biocoop et Fleury Michon (3h)
- Séance 6 : restitution et discussion sur les cas (3h)
- Séance 7 et 8 autonomie sur une étude de cas de leur choix à partir de l'étude des rapports RSE, intégrés, des organismes de notation extra financières, des ONG et de la presse (6h)
- Séance 9 : discussion et montée en généralités sur les stratégies RSE des groupes agro alimentaires (4h)
- Séance 10 : témoignages anciens sur leur stage rse ou emplois RSE ou visite d'entreprise (3h)

Bibliographie

- Acquier, A., & Gond, J. P. (2006). Les enjeux théoriques de la marchandisation de la responsabilité sociale de l'entreprise. *Gestion*, 31(2), 83-91.
- Capron Michel, Quairel-Lanoizelée Françoise, *La responsabilité sociale d'entreprise*. La Découverte, « Repères », 2010, 128 pages.
- Capron Michel, « Déconstruire la RSE pour retrouver le sens des relations entreprises-société. Jalons pour un nouvel agenda de recherche », *Revue de l'organisation responsable*, 2011/1 (Vol. 6), p. 7-15.
- Capron M., Quairel-Lanoizelée F., (2004), *Mythes et réalités de l'entreprise responsable*, Editions La Découverte
- Donaldson, T., & Preston, L. E. (1995), "The Stakeholder Theory of the Corporation: Concepts, Evidence, and Implications", *The Academy of Management Review*, 20(1), 65-91.
- Freeman, R. E. (1984), *Strategic management: A stakeholder approach*, Boston: Pitman.
- Lépineux, F., Rosé, J.-J., Bonnani, C. & Hudson, S. (2016) *La RSE – La responsabilité sociale des entreprises ; 2^{ème} éditions*. Collection Management Sup, Dunod, Paris.
- Martinet Alain-Charles, « Responsabilité sociale de l'entreprise. », *Revue française de gestion* 11/2007 (n° 180), p. 105-107
- Postel, N. & Sobel, R. (Eds.). (2016) *Dictionnaire critique de la RSE*. Presses universitaires du Septentrion, Paris.

UE 4 : Concevoir des produits et services éthiques		
Code :	Nombre d'heures programmées : FISE 98 – FISA 49	ECTS : 5 ; 3
Enseignant responsable : Frédéric Pichon - frederic.pichon@toulouse-inp.fr		
Intervenants : Valérie Barraud-Didier et intervenants extérieurs		
ECUE : 4.1. Processus d'innovation 4.2. Marketing et Panels consommateurs et distributeurs 4.3. Du consommateur au conso' acteur		
UE Ressource nécessaire pour les projets UE 1. Projet 1: Projet CREA - Création d'entreprise responsable		

ECUE 4.1 – Processus d'innovation produit

Objectif d'apprentissage

A l'issue de l'ECUE 4.1. *Processus d'innovation produit*, l'élève sera capable de :

- Concevoir un processus d'innovation efficace pour développer un produit en phase avec l'évolution des systèmes agro-alimentaires ou agro-industriels

Description et organisation

L'ECUE 4.1. *Processus d'innovation produit* aborde les thèmes suivants :

- La créativité : outils et méthodes, organisation de la créativité dans l'entreprise
- Les généralités sur l'innovation : différentes formes, conditions d'implantation, processus de création de nouveauté dans l'entreprise, protection
- Les étapes d'une innovation produit : de la créativité à la mise sur le marché

Séance	Programmation	Thèmes traités
Séance 1	4 heures CM	Introduction, La créativité
Séance 2	4 heures CM	Les généralités sur l'innovation
Séance 3	4 heures CM	Les étapes d'une innovation produit
Séance 4 et 5	8 heures TPA (2 séances de 4 heures)	Projet de conception d'un nouveau produit
Séance 6	4 heures TD	Restitution Projet

Approches pédagogiques

Cours classiques et renversés, études de cas, projet, travail en autonomie

Modalités d'évaluation

Evaluation collective (4 étudiants par groupe), à partir d'une étude de cas, consistant en la conception d'un nouveau produit en mettant en évidence les différentes phases du processus de son développement. Restitution orale de 20 minutes.

Bibliographie

DEBOIS F., GROFF A. et CHENEVIER E. (2023), *La boîte à outils de la créativité, 71 outils et méthodes*, Ed. Dunod, Paris
 FERNEZ-WALCH S. et ROMON F. (2017), *Management de l'innovation : De la stratégie au projet*, Vuibert
 GOTTELAND D., BOULE J.M. et HAON C. (2017), *L'innovation : de l'idée au lancement*, Dunod
 SAUZEY F. (2022), *Du projet innovant au management responsable de l'innovation : Créez un produit dont le monde a vraiment besoin*, AFNOR Editions
 TELLIER A. (2022), *L'essentiel du management de l'innovation*, Ellipses

ECUE 4.2 Marketing et panels consommateurs et distributeurs

Objectif d'apprentissage

Établir des diagnostics marketing débouchant sur des préconisations portant sur les axes de développement durable et éthique à long terme et passant par la mise en place d'un plan marketing chiffré, planifié dans le temps.

Description de l'enseignement

Partie stratégie marketing

Cours sur la méthodologie de résolution d'un problème marketing

TD Application de la méthodologie au travers d'un cas spécifique

Partie Panels

Cours/TD sur les panels distributeurs et applications pratiques

Cours/TD sur les panels consommateurs et applications pratiques

- Définir les concepts clés
 - o Expliquer ce que sont les panels distributeur et consommateur, et décrire leur rôle et leur utilité dans les études de marché.
 - o Distinguer entre différents types de panels et leurs applications spécifiques.
- Comprendre la mise en place et le fonctionnement des panels :
 - o Identifier les étapes de création d'un panel, y compris le recrutement des participants, la collecte des données, et le maintien de l'engagement.
 - o Discuter de la manière dont les données sont collectées, traitées, et analysées dans les panels distributeur et consommateur.
- Analyser les données des panels et interpréter les résultats :
 - o Apprendre à lire et à interpréter les informations issues des panels, telles que les parts de marché, la fidélité à la marque, et les habitudes de consommation
 - o Développer des compétences en analyse quantitative et qualitative pour évaluer les tendances du marché et les comportements des consommateurs
- Développer des stratégies de segmentation, ciblage et positionnement (STP) :
 - o Enseigner comment segmenter efficacement le marché, choisir les segments cibles les plus pertinents et développer des propositions de valeur qui positionnent distinctement la marque ou le produit dans l'esprit des consommateurs.
- Maîtriser le marketing mix :
 - o Approfondir la connaissance des 4 P (Produit, Prix, Place, Promotion)
 - o Examiner comment ajuster le mix marketing pour répondre aux défis des différents marchés et environnements compétitifs.
- Planification et mise en œuvre de stratégies marketing :
 - o Apprendre à formuler des plans marketing stratégiques qui intègrent les objectifs d'affaires et les capacités organisationnelles avec les opportunités de marché.
 - o Pratiquer la mise en œuvre de ces plans à travers des simulations et des études de cas.
- Utiliser les données et la technologie dans le marketing :
 - o Familiariser les étudiants avec les outils numériques et les technologies (comme le marketing digital, les médias sociaux, et l'analytique) qui supportent les décisions marketing modernes.
 - o Analyser comment les données peuvent être utilisées pour améliorer la prise de décision marketing et personnaliser l'expérience client.
- Évaluer et contrôler les stratégies marketing :
 - o Enseigner les méthodes d'évaluation de l'efficacité des stratégies marketing, y compris l'analyse de retour sur investissement (ROI) et d'autres métriques de performance.
 - o Discuter des ajustements stratégiques nécessaires en réponse aux performances du marché et aux changements environnementaux.

Evaluation

Evaluation par groupe sous forme d'une étude de cas avec restitution écrite et orale

Bibliographie

MERUNKA D. (1994), *Décisions marketing. Concepts, cas et corrigés, 2ème édition*, Dalloz, 370p

LOVELOCK Christopher, WIRTZ Jochen, LAPERT Denis, MUNOS Annie (2008), *Marketing des services, 6ème édition*, Pearson Éducation, 620 p.

KOTLER Philip, KELLER Kevin, MANCEAU Delphine (2012), *Marketing Management 14^e édition*, Pearson Education

PASTORE-REISS E., NAILLON H., *11e marketing éthique*, Pearson Education

ECUE 4.3 – Du consommateur au consom'acteur

La Marque

1. La marque et son évaluation
2. Politique internationale de la marque (sous réserve de disponibilité du conférencier)

Comportement du consommateur

1. Les processus comportementaux de base
2. Les principaux facteurs influençant le comportement
3. L'environnement du consommateur

ECUE 4.3 – du consommateur au consom'acteur

- Produire une analyse du comportement du consommateur contemporain : décision d'achat, des processus décisionnels et collectifs (les variables, les modèles – aspects séquentiels et itératifs) et leur portée opérationnelle.
- Savoir appréhender l'univers de la distribution : organisation et marketing des entreprises de distribution et leur gouvernance.
- Décrypter une marque dans ses différentes composantes et appliquer ce savoir-faire au lancement de la marque adossée au projet de création d'entreprise.
- Appréhender les modifications profondes des rapports entre conso'acteur et organisation.

Modalités d'évaluation des apprentissages

ECUE 4.3 – Consommateur au consom'acteur

Il s'agira pour les étudiants de mettre un place, par groupe, un *focus group*, permettant de mieux comprendre les enjeux autour d'un produit ou service et permettre de mieux appréhender les perceptions des consommateurs.

Modalités d'évaluation :

ECUE 4.3 – du consommateur au consom'acteur

Restitution orale par groupe

Bibliographie

UE 4.3

BREE P. (2012), *Comportements du consommateur*, Les Topos, Dunod

SALOMON M. (2013), *Le comportement du consommateur*, Pearson

LEWI G., LACOEUILHE J. (2012), *Branding Management : la marque de l'idée à l'action*, Pearson

UE 5. Interroger les soutenabilités des systèmes d'acteurs		
Code :	Nombre d'heures programmées : 81 FISE	ECTS : 6
Enseignant responsable : Valérie Olivier		
Intervenants : Valérie Olivier ; Geneviève Nguyen ; Julien Brailly ; Géry Schneider		
ECUE : 5.1. Réseaux numériques & organisations 5.2. Bioéconomie et Économie circulaire 5.3. Management de projet AGILE 5.4 : Économie Sociale et Solidaire		
UE Ressource nécessaire pour les projets - UE 1. Projet 1 : Création d'entreprise - UE 2. Projet 2 : Mission & Étude		

Introduction

Les secteurs agricoles et agro-alimentaires rassemblent des entreprises et des organisations aux origines variées et à l'architecture originale. *La finalité de l'UE* est de préparer le futur ingénieur agronome à appréhender la diversité des interactions professionnelles que les entreprises et leurs représentants peuvent développer pour asseoir leurs stratégies.

ECUE 5.1 Réseaux numériques & organisations

Objectifs d'apprentissage

- Étudier l'innovation comme une activité sociale traversée par des controverses sociopolitiques, témoignant de la dimensions politiques des activités économiques.
- Réalisation d'exposés sur des startups dans les mondes agricoles et sur des thématiques en lien avec l'innovation en agriculture.

Description

Cet enseignement présente les principales approches de l'innovation en sociologie des sciences et en sociologie des réseaux. L'objectif est d'insister sur les dimensions institutionnelle, collective et politique des activités innovantes.

Deux axes seront privilégiés : le déploiement des innovations en interne des organisations ; la dynamique des innovations à l'échelle de milieux sociaux.

En termes d'exemples, l'accent est mis sur les plateformes en ligne de mise en relations d'agriculteurs. Celles-ci concernent aussi le financement, le conseil, l'échange de matériel, etc.

Modalités d'évaluation :

Évaluation d'une note de lecture collective

ECUE 5.2 Économie circulaire et bioéconomie

Objectifs d'apprentissage

- Identifier les enjeux de la bioéconomie et la diversité des approches de l'économie circulaire.
- Identifier les éléments clés d'un montage de projet de bioéconomie circulaire sur la base d'un exemple.
- Connaître la démarche d'une analyse de cycle de vie : principes, étapes, potentialités et limites.

Description

Cet enseignement comprend 3 volets :

Volet concepts et problématiques

- Introduction à l'économie circulaire
- Enjeux de la bioéconomie
- Préparation et Organisation d'un QSort autour des enjeux de la bioéconomie

Volet Analyse du Cycle de Vie (ACV)

- Introduction aux principes de l'ACV et des méthodes d'analyse environnementale
- Présentation du cadre méthodologique de l'ACV (norme ISO 14040)
- Qualité des données, incertitudes et propagation

- Notion d'allocation pour co-produits
Travaux en petits groupes (restitution orale) : Analyse synthétique et critique d'une ACV à partir de publications scientifiques et ou application potentielle dans le cadre du projet Création d'entreprise

Volet Étude de cas

- Analyse technico-économique d'un projet d'économie circulaire / bioéconomie porté par une entreprise
- témoignage(s) d'entreprise ancrées dans la bioéconomie /économie circulaire et visites si possible.
 - travaux de groupe sur cas d'étude (diaporama et note de synthèse)

Modalités d'évaluation

Les résultats des travaux de groupe (QSORT et étude de cas) sous forme de présentation orale avec support, valident les apprentissages de l'ECUE et leurs évaluations contribuent à l'attribution d'une note moyenne.

En session 2, l'évaluation s'appuie sur une épreuve écrite individuelle.

ECUE 5.3 – Management de projet AGILE

Objectifs d'apprentissage

- Identifier les différentes approches de gestion de projet.
- Maîtriser les méthodes et les outils de conception d'une solution (savoir identifier les parties prenantes, savoir capter et analyser les besoins, savoir poser une problématique et savoir concevoir une solution fonctionnelle et une solution technique)
- Maîtriser les méthodes et les outils de structuration d'un projet (savoir décomposer une solution, savoir identifier les livrables du projet, savoir identifier les tâches et les ressources, savoir planifier, budgéter et optimiser la réalisation du projet, savoir identifier les risques et les opportunités d'un projet).
- Maîtriser les méthodes et les outils de pilotage d'un projet (savoir définir les indicateurs et les instances de pilotage, savoir animer une instance de pilotage, savoir gérer les aléas, savoir valider les livrables, savoir clôturer un projet).

Description et organisation

Le cours permet aux étudiants de découvrir et de pratiquer les trois grandes approches de Gestion de projet : L'approche classique, l'approche Agile et le Design Thinking.

Programme

1. Introduction : Les différentes approches de gestion de projet
2. Concevoir une solution : Les apports du Design Thinking
3. Structurer un projet : L'approche classique
4. Structurer un projet : L'approche agile
5. Piloter un projet : L'approche classique
6. Piloter un projet : L'approche agile
7. Les aspects comportements en gestion de projet : Focus sur le leadership
8. Gérer les changements
9. Gérer les risques
10. Clôturer un projet

Approche pédagogique

Le module propose des apports de cours, des études de cas en situation de TD, des illustrations variées (jeu, simulation). Une partie des cours est dispensée en anglais (séances de Géry Schneider).

Bibliographie

- DES LAURIERS, Th. (2016) *Manager un projet, définir, concevoir, piloter*, Eyrolles, 152 p.
- CORBEL J.C. (2005) *Management de projet : Fondamentaux-Méthodes-Outils*, 2ème édition, Paris, Éditions de l'Organisation.
- GAREL G. (2003) *Le management de projet*. Paris : Éditions la Découverte, n°377.
- ARMAND Ali (2016) *Confiance et leadership, dans un environnement complexe*, ESF édition
- Christian Descheemaekere (2019) *La méthode Prince2*, Editions Dunod, 376 p.
- BRUNET Emmanuel (2019), *La boîte à outils du Design Thinking*, Dunod
- Utilisation des référentiels PMI-PMP, PRINCE2, SCRUM et DESIGN THINKING.

Format de l'évaluation

L'évaluation combine la réalisation d'un QCM de 30 questions en ligne et la réalisation en TD (devoir sur table) d'un Plan Projet simple sur une étude de cas (planification de projet). Les modalités de rattrapage dépend des résultats de la session 1 et sont précisées par l'enseignant responsable.

ECUE 5.4 Economie Sociale et Solidaire

Objectifs d'apprentissage

A l'issue de cette ECUE, l'étudiant est capable de

- Repérer et élargir le champ des possibles en matière d'entrepreneuriat solidaire et d'innovations organisationnelles au service de la durabilité
- Savoir construire une grille d'analyse pour identifier et caractériser la diversité et singularité des organisations de l'ESS
- Savoir porter un diagnostic sur leur fonctionnement, et identifier leurs apports et limites au regard des finalités de ces organisations

Lien avec le référentiel de compétences

L'ECUE 3.3 forme aux apprentissages critiques des compétences

- DIAGNOSTIQUER
 - o Diag. 3.1. : Sélectionner des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
 - o Diag. 3.2. : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux
- VALIDER
 - o Val. 2.2. : Choisir et appliquer des indicateurs pertinents
 - o Val. 2.3. Faire l'analyse critique des résultats produits

Description

L'ECUE traite des thèmes suivants :

- Le secteur de l'ESS et l'entrepreneuriat solidaire dans les Nord (histoire, état des lieux et régulation)
- Caractéristiques des organisations de l'ESS, fonctionnement, apports et limites (missions, finalités, histoire et trajectoire d'évolution, organisation, gouvernance, positionnement par rapport au système socio-économique actuel, ancrage au territoire, points de fragilité, etc.)
- La coopération dans l'ESS : éclairage à partir des coopératives agricoles (SCA, CUMA, SCOP et SCIC)
- Découverte du mouvement de l'ESS dans les Suds : exemples de la microfinance et du commerce équitable

Organisation

Les enseignements s'organisent autour de 4 séances en présentiel – chacune mêlant apports théoriques, témoignages et échanges sur les expériences de l'ESS - ; une journée de visite et un temps de restitution des études de cas multiples.

Approche pédagogique

Cours/conférences, visites et rencontres, études de cas multiples, travail en autonomie

Modalités d'évaluation

Réalisation et restitution orale par groupe d'un « portrait » d'une initiative de l'ESS (50%)

Autoévaluation des apprentissages individuels (50%)

Bibliographie

- Allemand, S. (2005) *Les nouveaux utopistes de l'économie*, Editions Autrement, Paris
- Banerjee, A., Duflo, E. (2020) *Économie utile pour des temps difficiles*, Editions du Seuil, Paris.
- Boutiller, S. & Allemand, S. (2010) *Economie sociale et solidaire. Nouvelles trajectoires d'innovations*. L'Harmattan, Paris.
- Chopart, J.N., Neyret, G. & Rault, D. (2006) *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*. Coll. Recherche, Ed. La Découverte, Paris.
- Draperi J-F. (2007) *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*. Dunod, Paris.
- Duchatel, J. & Rochat, F. (sous la dir. de) (2008) *Produire de la richesse autrement : usines récupérées, coopératives, micro-finances... les révolutions silencieuses*, CETIM, Genève.
- Frémeaux, P. (2012) *La Nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire : Enquête sur l'économie sociale et solidaire*. Les petits matins, Paris.
- Granovetter M. (2000) *Le marché autrement*. Coll. Sociologie économique, Desclée de Brouwer, Paris.
- Laville, J-L. (2007) *L'économie solidaire : une perspective internationale*. Hachette Littérature, Paris.
- Pecqueur B. (2000) *Le développement local. Pour une économie des territoires*. 2ème éd., Syros, Paris.
- Smouts M.C. (2005) *Le développement durable. Les termes du débat*. Armand Colin.

IV. PROJET DE FIN D'ETUDES

Les élèves-ingénieurs doivent réaliser un stage de 5 à 6 mois, donnant lieu à un projet de fin d'études (PFE) présenté à la fois dans un rapport (appelé mémoire de fin d'études) et lors d'une soutenance devant un jury composé d'enseignants et du maître de stage.

1 - Objectifs du stage

Pour l'étudiant :

- appliquer et approfondir sa formation dans un domaine choisi par lui en accord avec le responsable de sa spécialisation ;
- acquérir une expérience de nature professionnelle, la longue durée du stage favorisant cet objectif, que ce soit à travers :
 - o la recherche du stage, conçue comme un entraînement à la recherche d'un emploi ;
 - o l'intégration dans une équipe de travail ;
 - o la nécessité de satisfaire à la demande de l'organisme ; c'est ainsi que le maître de stage participe à l'évaluation finale.
- expérimenter ses capacités à conduire un travail de grande ampleur : capacité d'initiative mais aussi de rigueur pour assumer le travail demandé et rédiger le projet d'ingénieur ;
- découvrir un secteur d'activité.

Ces objectifs s'appliquent à des stages réalisés tant dans des entreprises de droit privé que dans différents autres types d'institutions : organismes de recherche, administrations, associations,.... Entreprises et institutions sont appelées ici organismes d'accueil.

Et pour l'organisme d'accueil :

- participer à la formation des cadres de son secteur d'activité,
- bénéficier d'un apport de travail conséquent (en temps et en qualité) pour apporter un appui au développement de nouvelles activités ou à la réalisation d'un projet, "défricher" un nouveau domaine, approfondir des actions laissées en attente, etc.;
- avoir un regard de l'extérieur ;
- tester de futurs cadres en vue d'une embauche éventuelle.

L'esprit de ce type de stages est de permettre un échange de services entre le monde professionnel et celui de la formation. Ceci suppose que l'organisme d'accueil reconnaît que l'étudiant est encore en formation et que ce stage participe à sa formation. Au-delà de l'encadrement professionnel assuré par l'organisme d'accueil pour la réalisation des tâches demandées, l'ENSAT attend aussi de sa part une contribution au bon déroulement du PFE. Celle-ci peut prendre la forme d'une aide au cadrage du PFE, d'un regard professionnel sur sa mise en œuvre et de temps libéré pour finaliser le mémoire.

2 - Nature du stage ...

Le stage donne lieu à la réalisation d'une ou plusieurs missions confiées à l'étudiant. Ces missions sont schématiquement de 2 types :

Mission-étude : la mission est centrée autour d'une question-problème que le stagiaire doit traiter ; l'ensemble des activités du stagiaire vise à répondre à cette question.

Mission-fonction : l'étudiant est affecté dans le service d'un organisme pour participer à une fonction. Il n'y a donc pas au départ une question principale à résoudre. Par contre l'étudiant est conduit à réaliser un ensemble de tâches dont l'élément fédérateur réside dans la finalité même du service dans lequel il travaille ou du projet auquel il participe.

Parfois le stage peut conduire l'étudiant à combiner les 2 types de missions : à la fois s'impliquer dans le fonctionnement du service et prendre en charge l'étude d'une question qui lui a été plus particulièrement confiée.

Dans tous les cas, ces missions doivent donner à l'étudiant l'occasion d'assumer des responsabilités de cadre (autonomie, organisation, proposition).

3 - ... et conséquences pour le projet de fin d'études (PFE)

Le PFE doit à la fois rendre compte du travail effectué tout en développant une réflexion méthodologique sur ce travail. A cette fin, et sans être nécessairement exhaustif, voici quelques éléments-clefs que l'étudiant doit intégrer dans son projet : s'interroger sur les finalités de l'étude ou du travail auquel il a été associé ; expliciter les objectifs qui lui étaient assignés, questionner les méthodes mises en œuvre en prenant le plus possible de recul grâce à une diversification de ses sources d'information, évaluer les résultats obtenus ; faire des propositions d'amélioration en les argumentant. Le PFE ne peut donc se résumer à un compte rendu des activités réalisées.

4 - Recherche du stage

Les étudiants ont à rechercher par eux-mêmes leur stage, cela fait partie de leur formation. Il s'agit d'un entraînement à la recherche d'un emploi, en expérimentant les différents éléments de la démarche, vus en grande partie dans le cadre de leur formation : positionnement de la recherche, identification des cibles, rédaction de lettres de motivation et CV, prises de contact et relance, entretien et négociation.

Par contre l'équipe pédagogique reste présente pour les soutenir dans leurs démarches :

- un classeur regroupe les descriptifs des stages des années précédentes, ainsi qu'un ensemble de documents sur les organismes susceptibles de les intéresser
- un fichier des propositions de stage est à leur disposition sur intranet
- les enseignants restent à leur disposition pour les aider, selon leurs besoins : expliciter leur projet professionnel, cibler les entreprises, améliorer leur lettre de motivation,....

Nous conseillons fortement aux étudiants d'insister, lors de ses contacts, sur l'importance de ce stage ("Projet d'Ingénieur") qui, du fait de sa durée et des objectifs poursuivis, constitue un réel échange de services entre l'étudiant et l'organisme.

5 - Acceptation du stage

Quand l'étudiant a trouvé son stage, il doit le saisir sur le lien fourni par la secrétaire de la spécialisation, puis éditer la fiche signalétique qui présente les informations saisies. Cette fiche doit être vue, dans la mesure du possible, pour acceptation par l'entreprise puis signée par le responsable de la spécialisation. Une fois les coordonnées de l'entreprise validées, remettre la fiche à la secrétaire de la spécialisation pour l'édition des conventions de stage.

6 - Suivi pédagogique

Pour chaque étudiant un responsable pédagogique est désigné en fonction de ses compétences par rapport au thème du stage. Celui-ci est en général pris dans l'équipe pédagogique mais il peut être fait appel, si nécessaire, à une autre personne (au sein de l'ENSAT ou en dehors).

Les missions du responsable pédagogique sont :

- aider l'étudiant, si nécessaire, dans ses relations avec l'organisme ;
- donner un avis sur les approches méthodologiques développées par l'étudiant;
- le conseiller pour l'élaboration de son rapport, notamment pour l'aider à prendre du recul par rapport à son travail.

C'est à l'étudiant de faire des démarches auprès de son responsable pour faire régulièrement le point et lui soumettre d'éventuelles difficultés.

Voici au minimum les étapes clefs des contacts entre le responsable pédagogique et l'étudiant :

- dans un délai de 2 à 4 semaines après le début de stage, quelques lignes par courriel dans le but de s'assurer que le stage démarre selon les conditions initialement prévues ;
- dans un délai de 2 mois, l'étudiant doit envoyer une note, précisant l'état du déroulement du stage ainsi que l'ébauche du PFE : approche envisagée (nature des sujets qui seront approfondis) et principaux éléments de contenu ;
- dans un délai de 4 mois : une note explicitant le projet du PFE accompagné d'un plan détaillé du rapport ;
- fin juin, confirmer la date de soutenance auprès du responsable pédagogique et réserver auprès du secrétariat la salle et le matériel nécessaire ;
- **au moins une semaine avant la soutenance : remise de la version définitive du rapport (version papier OBLIGATOIRE).** Par mesure de précaution, un envoi informatique au tuteur est également demandé.

7 - Convention de stage

Une convention administrative doit être établie avant le départ du stage pour régler les questions d'assurance et de responsabilité. Le modèle de la convention doit être retiré auprès de la scolarité et signé avant le début du stage. Pour les étudiants étrangers, venant notamment dans le cadre d'ERASMUS, il faut qu'ils se renseignent dès leur arrivée à l'ENSAT sur les formalités spécifiques qu'ils ont à accomplir.

Une convention pédagogique peut aussi être établie à la demande du responsable pédagogique. Elle sert à préciser les objectifs du travail et les engagements des deux parties, à la manière d'un contrat entre l'étudiant et l'organisme de stage.

8 - Durée du stage et date de soutenance du projet de fin d'études (PFE)

La durée du stage doit être de 5 mois à 6 mois et sa programmation doit permettre une soutenance au plus tard le 25 septembre (date limite). Toute dérogation à cette règle doit recevoir l'accord du responsable de la spécialisation, puis du directeur des études.

9 - Evaluation

Le stage donne lieu à une évaluation lors d'une soutenance devant un jury constitué au moins de 3 personnes désignées par le responsable de la spécialisation après proposition de l'enseignant qui assure la direction pédagogique du projet. En général ce jury est constitué du maître de stage (ou de son représentant), de l'enseignant responsable pédagogique et d'une personne ayant des compétences dans le domaine étudié et, si possible, intervenant dans la spécialisation.

L'évaluation de l'ensemble du travail est établie selon la grille présentée en **annexes 2 et 3**.

Au cas où un étudiant obtiendrait pour son projet une note qui ne lui permet pas de valider l'UE, il peut lui être donné la possibilité d'améliorer la présentation de son travail écrit ou de sa prestation orale dans des délais précisés par le jury, sachant que la date limite est une semaine avant le jury final de diplôme. Si les améliorations apportées ne lui permettent toujours pas d'atteindre cette moyenne, les règles appliquées seront celles énoncées dans le règlement intérieur de l'ENSAT.

10 - Le Rapport du projet de fin d'études (PFE)

Il est demandé aux étudiants de réaliser un rapport qui présente leur projet d'ingénieur. Ce rapport doit expliciter l'ensemble du projet d'ingénieur, tel qu'il est présenté dans l'article 3.

▪ Objectifs du rapport

- apprécier la capacité de l'étudiant à analyser et exposer une démarche de travail ;
- apprécier les connaissances acquises à travers la mission effectuée ;
- apprécier sa force de réflexion personnelle et de proposition ;
- inciter l'étudiant à prendre du recul par rapport à son stage et à développer un esprit critique par rapport à ses activités ;
- permettre au maître de stage et aux enseignants d'avoir un compte-rendu d'une partie ou de la totalité du travail effectué.

▪ Critères d'appréciation

Ce sont ceux présentés dans la grille finale d'évaluation (**Annexes 2 et 3**). Il est demandé aux étudiants de porter une attention toute particulière aux points suivants qui parfois sont négligés :

(1) L'explicitation du travail effectué : il s'agit de justifier de son intérêt en précisant le cadre et les enjeux. C'est à cette occasion que l'organisme, le service et éventuellement l'environnement socioéconomique est présenté. Ainsi la présentation générale de l'organisme, nécessairement courte, doit être finalisée par rapport au sujet traité.

(2) L'emploi de sources documentaires : Le rapport devra faire explicitement appel à une analyse bibliographique, permettant notamment d'éclairer des éléments de méthode ou d'approche. L'étudiant ne devra pas se satisfaire de la documentation interne à l'organisme mais recherchera de l'information lui apportant des éléments d'analyse et de prise de recul. Bien évidemment ces documents devront être cités et l'étudiant pourra être questionné dessus pendant sa soutenance. La qualité de la bibliographie sera prise en compte dans l'évaluation.

(3) Les apports personnels : Ceux-ci peuvent concerner à la fois la méthode, l'analyse, les propositions concrètes d'actions, l'organisation du travail, etc. De manière à pouvoir apprécier ces apports, mais aussi par rigueur intellectuelle, l'étudiant aura le souci de signaler l'origine de toutes les informations mobilisées qui ne proviennent pas de lui. C'est ainsi qu'il doit préciser l'existant à son arrivée en stage (état de la question et des informations connues) et, autant que possible, les contributions du personnel de l'entreprise ou de prestataires extérieurs à l'avancée du projet. Notons que, même si la question traitée amène l'étudiant à s'appuyer pour l'essentiel sur des méthodes ou des analyses ne venant pas de lui, il peut et il doit avoir une contribution personnelle, ce qui est tout à fait possible par exemple en conduisant une réflexion critique sur les informations mobilisées et par les conclusions qu'il en tire.

(4) La rigueur : le travail présenté doit être conduit de manière rigoureuse. Ceci doit apparaître

- dans l'organisation générale de l'exposé, tant dans le rapport que lors de la soutenance
- dans la méthode d'analyse mise en œuvre
- dans la discussion des résultats
- dans la réflexion critique sur la démarche mise en œuvre

(5) La clarté : Le document doit pouvoir être lu et apprécié par des non-spécialistes. Cette exigence participe à la prise de recul demandée et à la capacité à communiquer. Le jargon propre à la fonction devra être défini et devra être utilisé avec parcimonie. Les conclusions devront être totalement explicitées.

▪ **Aspects pratiques**

3 ou 4 versions finales du rapport dactylographié seront remises **au moins une semaine avant la date de soutenance** :

- aux trois personnes participant à la soutenance (maître de stage, deux correcteurs ENSAT) ;
- à la bibliothèque si la confidentialité n'est pas requise par le maître de stage.

Une fiche de synthèse du stage (*Annexe 1*), qui précise la nature du stage effectué et le degré de confidentialité du rapport, devra être visée par le Centre de Documentation le jour de la soutenance et remise au Responsable de la spécialisation.

Confidentialité du rapport : si le rapport est confidentiel précisez sur toutes les pages ainsi que sur la page de garde la mention « CONFIDENTIEL ». De plus, comme le rapport ne sera pas remis, il sera nécessaire de remettre au centre de documentation et au responsable de la spécialisation, un résumé opérationnel du mémoire décrivant l'entreprise d'accueil, la définition de la problématique, la méthodologie utilisée et les principaux résultats.

11 - Soutenance du projet d'ingénieur

Les soutenances se dérouleront dans le courant du mois de Septembre, la date limite étant le 25 Septembre. Au-delà, il est nécessaire d'avoir l'accord du responsable de la spécialisation et du directeur des études. La date de soutenance sera fixée au plus tard à la fin du mois de juin en accord avec leur maître de stage. Si cette date est amenée à être modifiée pour des raisons exceptionnelles (indisponibilité du maître de stage, etc.), l'étudiant doit avertir son responsable pédagogique le plus rapidement possible et convenir d'une autre date.

De nature publique sauf si la confidentialité est demandée par le maître de stage, la soutenance aura lieu devant au moins les trois personnes du jury. Rappelons que, compte tenu de la dimension professionnelle du projet d'ingénieur, nous souhaitons vivement que le maître de stage soit présent à la soutenance. Si le maître de stage ne peut assister à la soutenance, il lui sera demandé de communiquer au responsable pédagogique son appréciation du stage et du mémoire (voir grille de notation en annexes 2 et 3) par courrier ou par téléphone.

L'étudiant devra présenter son travail en 25 minutes, cette durée pouvant être modulée en accord avec le responsable pédagogique. L'exposé devra être donc concis et utiliser les moyens de communication adéquats.

Une présentation par oral ne consiste pas en un simple résumé du document écrit. L'étudiant ne reprendra pas l'ensemble du document écrit mais s'attachera à faire ressortir les éléments essentiels du travail effectué en ayant toujours le souci de situer le contexte général, dégager les enseignements retirés et éventuellement identifier les questions en suspens.

Le jury interviendra ensuite d'une part pour demander des explications plus détaillées et s'assurer ainsi de la bonne maîtrise du sujet par l'étudiant, et d'autre part pour donner son appréciation sur l'ensemble du travail.

ANNEXE 1 - ECOLE NATIONALE SUPERIEURE AGRONOMIQUE DE TOULOUSE

FICHE SYNTHESE DU STAGE

ETUDIANT : SPECIALISATION :	RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : Année :
NOM DE L'ORGANISME :	MAITRE DE STAGE (nom et fonction) :
Structure juridique : Dimension (nb de personnes) : Activités :	Adresse : Téléphone:
NATURE DU STAGE EFFECTUE (1 à 2 lignes) :	
TITRE DU RAPPORT :	
NOMBRE DE PAGES rapport principal : annexes :	
DIFFUSION DU TITRE DU PROJET oui (<input type="checkbox"/>) non (<input type="checkbox"/>) DIFFUSION DU RAPPORT oui (<input type="checkbox"/>) non (<input type="checkbox"/>) si non, nombre d'années de confidentialité :	
MOTS CLES :	
RESUME DU RAPPORT (5 à 10 lignes) :	
TRAVAIL EFFECTUE AU COURS DU STAGE (détailler la nature des travaux effectués de manière à rendre concret le stage pour ceux qui vous suivent, préciser l'expérience - le savoir-faire- acquise) :	
VOTRE COMMENTAIRE : Nature des stages que l'organisme est susceptible de proposer: Votre avis et vos conseils pour un étudiant à la recherche d'un stage dans cette organisme:	

* Cette fiche doit être remplie de manière détaillée. Elle doit être tamponnée par le Centre de Documentation et une copie doit être remise au tuteur ENSAT le jour de la soutenance. Le rapport est à remettre en même temps si le nombre d'années de confidentialité est inférieur à 3 ans. En l'absence de la fiche, la soutenance ne sera pas validée.

ANNEXE 2 : FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET DE FIN D'ÉTUDES
(A COMPLETER EN UTILISANT LES GRILLES CRITERIEES)

Membres du jury:

Nom de l'élève :

Date :

Activité	Dimension	Critères d'évaluation	Évaluation	Coeff
Période de stage	Contenu	- Résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés		2
		- Importance des apports spécifiques du stagiaire		2
	Conditions de réalisation	- Évaluation par le maître de stage selon grille spécifique		3
		- Évaluation par le tuteur école de la qualité des rapports avec l'étudiant et du respect des échéances		1
	EVALUATION PERIODE DE STAGE (note calculée sur 20)			
Rapport écrit	Conditions de réalisation	Respecter les règles de rédaction et de présentation des différentes parties		1
		Rédiger une introduction et une conclusion conforme		1
		Concevoir un plan		0,5
		Illustrer le document		0,5
	Contenu	Situer le contexte et les enjeux		1
		Expliciter la démarche		1
		Analyser les résultats		1
		Évaluer et critiquer son travail		1
		Évaluer ses apprentissages		1
	EVALUATION DU RAPPORT ECRIT (note calculée sur 20)			
Présentation orale et réponse aux questions	Conditions de réalisation	Produire un support visuel de présentation		0,5
		Communiquer oralement		0,5
		Organiser la présentation		0,5
		Respecter le temps imparti		0,5
	Contenu	Analyser le contexte et les enjeux		0,5
		Expliquer son travail en sélectionnant les points essentiels		0,5
		Évaluer son travail		0,5
		Évaluer ses apprentissages		0,5
EVALUATION DE L'ORAL				4
NOTE GLOBALE CALCULEE				20
NOTE FINALE DU JURY				

A = Au-delà de l'objectif (20/20)
 B = Objectif visé (15/20)
 C = En deçà de l'objectif (5/20)
 D = En inadéquation avec l'objectif (0/20)

Pour valider son projet de fin d'études, l'élève doit avoir au moins 10/20 au rapport écrit 10/20 de note globale

1 – GRILLE CRITERIEE D'ÉVALUATION DU RAPPORT ECRIT

Critères	Au-delà de l'objectif	Objectif visé	En deçà de l'objectif	En inadéquation avec l'objectif
Respecter les règles de rédaction et de présentation des parties du document	Le rapport est facile à lire.	Les règles de rédaction (typographie, orthographe) sont respectées. La bibliographie et les annexes sont présentées selon les règles d'un document scientifique.	Les règles de rédaction ne sont pas respectées ou la liste bibliographique est très incomplète ou les annexes ne sont pas référencées.	Plusieurs fautes d'orthographe à chaque page ou pas de liste bibliographique.
Rédiger une introduction et une conclusion	L'introduction permet d'entrer très rapidement dans un sujet complexe. La conclusion présente des perspectives innovantes et pertinentes.	En introduction, la question est explicitée et les enjeux sont précisés. L'organisation du rapport est annoncée. La conclusion s'appuie sur une synthèse des éléments analysés et sur une mise en perspective des réponses proposées.	L'organisation du rapport n'est pas annoncée ou la question traitée n'est pas explicitée. La conclusion ne reprend pas les éléments analysés ou ne présentent pas de perspectives.	Introduction ou conclusion hors-sujet.
Concevoir un plan clair	Le plan est original.	Le plan (titres des chapitres) permet de comprendre les étapes du projet et le raisonnement mis en œuvre.	Plan manquant de logique.	Pas de plan apparent.
Illustrer le document	L'illustration est remarquable, démontrant un important travail personnel.	L'illustration est adéquate, c'est-à-dire complémentaire et articulée avec le texte.	Trop d'illustrations qui ne servent pas le texte.	Aucune illustration adéquate.
Situer le contexte et identifier les enjeux	L'élève présente une analyse originale, donnant une vision nouvelle du contexte et des enjeux.	La structure d'accueil doit être présentée. L'objectif du stage doit être défini et restitué dans un contexte plus large (état de l'art scientifique et/ou enjeux socio-économique).	Les finalités et objectifs sont définis mais pas restitués.	Aucun des points n'est abordé.
Expliciter la démarche	Des alternatives à la démarche choisie sont présentées. Le vocabulaire très spécifique est expliqué.	Les étapes de la démarche sont expliquées ainsi que leur enchaînement et leur bien-fondé. La démarche fait appel à des savoirs, savoir-faire et méthodes adaptées. Le vocabulaire est adapté et la démarche est illustrée.	La démarche choisie n'est pas justifiée ou le choix de la démarche n'est pas pertinent. Utilisation de jargon sans explication.	La démarche n'est pas ou peu présentée.
Analyser les résultats	Le lecteur est saisi par l'évidence et la singularité (pertinence) des résultats.	Le lecteur peut constater que les résultats découlent bien des méthodes. Les résultats sont explicites, priorisés et organisés. L'interprétation est cohérente (juste) avec les résultats.	Les résultats sont mal organisés. L'interprétation comporte quelques erreurs.	Des résultats importants sont absents. L'interprétation est erronée.
Evaluer et critiquer son travail	L'élève fait des propositions qui donnent de nouvelles perspectives au projet.	Les résultats présentés sont discutés en termes de points forts / points faibles (intérêts et limites). L'adéquation des résultats à l'objectif initial est discutée et des pistes d'amélioration et/ou d'évolution sont proposées.	Les résultats sont discutés au regard de l'objectif initial mais des pistes d'amélioration ne sont pas proposées.	Les résultats ne font pas l'objet d'une discussion.
Evaluer ses apprentissages	L'élève a identifié des pistes pour améliorer ses compétences.	L'élève sait expliciter les connaissances, les savoir-faire, les savoir-être et les compétences mis en œuvre durant le stage.	L'élève mentionne une acquisition d'expérience sans la relier à un apprentissage.	L'élève n'est pas capable de citer un apprentissage acquis.

2- GRILLE CRITERIEE D'EVALUATION DE LA SOUTENANCE ORALE

Critères	Au-delà de l'objectif	Objectif visé	En deçà de l'objectif	En inadéquation avec l'objectif
Produire un support visuel	Ajout d'une forme d'expression supplémentaire et utilisation d'une charte graphique.	Les formes d'expression sont variées (illustrations et texte). Présence de titres, d'une structure (plan hiérarchisé). L'orthographe est respectée. Les diapositives sont auto-suffisantes et lisibles (taille de police adaptée, police sans empâtement).	2 critères au moins ne sont pas respectés.	Absence de support ou plus de deux critères non satisfaits.
Communiquer oralement	La présentation était originale, la prise de risque est réussie. Parfaite symbiose entre l'oral et le support.	Le ton, le rythme, l'élocution, le vocabulaire permettent de mobiliser l'attention du public. Le support et l'oral sont complémentaires.	Un des éléments est à retravailler.	L'auditoire est gêné.
Organiser la présentation	La présentation comprend des conclusions partielles et des transitions.	Plan explicite (diapositive de plan et rappels du plan) et logiquement construit.	Plan explicite mais manquant de logique: des points thématiquement proches sont disjointes.	Plan non explicite ou absent ou totalement illogique.
Respecter le temps imparti		Le temps imparti est respecté à plus ou moins 2 minutes.	Entre 2 et 5 minutes d'écart entre la consigne et le temps de soutenance.	Plus de 5 minutes d'écart entre la consigne et le temps de soutenance.
Expliquer son travail en sélectionnant les points essentiels	Des explications supplémentaires sur du vocabulaire très technique sont données. Des alternatives aux approches choisies sont présentées.	Les informations essentielles pour comprendre et évaluer le projet de fin d'études sont données. Le vocabulaire employé est compris par l'auditoire. Les approches, méthodes sont justifiées.	Trop ou trop peu d'informations. Utilisation de jargon sans explication. Pas de justification des approches et méthodes.	L'auditoire ne comprend pas le travail présenté.
Analyser le contexte et les enjeux	L'élève présente une analyse originale, donnant une vision nouvelle du contexte et des enjeux.	Le contexte de réalisation des missions, les enjeux du stage sont présentés, les objectifs sont présentés dans le contexte.	Manque d'un des points abordés et/ou confusion entre les objectifs du projet et les objectifs du stage.	Aucun des points n'est abordé.
Evaluer son travail	L'élève fait des propositions qui donnent de nouvelles perspectives au projet.	L'élève a évalué les limites de son travail et a identifié plusieurs pistes d'amélioration.	L'élève sait expliquer les limites de son travail sans proposition d'amélioration.	L'élève n'a pas réfléchi aux limites de son travail.
Evaluer ses apprentissages	L'élève a identifié des pistes pour améliorer ses compétences.	L'élève sait expliciter les connaissances, les savoir-faire, les savoir-être et les compétences mis en œuvre durant le stage.	L'élève mentionne une acquisition d'expérience sans la relier à un apprentissage.	L'élève n'est pas capable de citer un apprentissage acquis.